

18



*Ambassade, Mission Permanente de la République Togolaise
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres Organisations Internationales à Genève*

*Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel (EPU)
13^{ème} Session
Examen de la Tunisienne
Déclaration de Son Excellence Madame L'Ambassadeur*

Genève, le 22 mai 2012

09 h - 12 h 30

Merci Madame la Présidente,

Madame la Présidente,

La délégation togolaise se félicite du caractère très exhaustif du rapport présenté par la délégation Tunisienne et salue les mesures prises par son Gouvernement en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées lors du premier cycle de l'EPU malgré les importants bouleversement engendré par ce qu'il est convenu d'appeler « la révolution du jasmin ».

Madame la Présidente,

Le Rapport de la Tunisie dont nous venons d'écouter une brève présentation révèle que ce pays a amorcé un changement dans la gestion de la vie publique et une transition vers une démocratie réelle.

C'est dans ce contexte que nous notons avec satisfaction que de nombreuses lois ont été réformées ou promulguées [rien qu'en 2011] notamment :

- la loi des associations et des partis politiques et leur financement ;*
- la loi régulant la presse et les médias.*

Par ailleurs, la Tunisie a ratifié plusieurs conventions internationales conformément aux recommandations issues du premier cycle de l'EPU et a levé ses réserves sur certaines dispositions de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Dans un contexte post révolution, toutes les questions sont généralement urgentes et prioritaires, c'est pourquoi, telle qu'exposé dans les paragraphes 129 à 132 du rapport, le Togo requiert la coopération et la solidarité de la communauté internationale au profit de la Tunisienne afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs de développement économique, et social et de consolider la démocratie.

Je vous remercie.

